



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Département du Calvados

Délibération n°CC-DEL-2025-076

Nombre de membres :

En exercice : **59**

Qui ont pris part à la délibération : **52**

Dont pouvoirs : **6**

Date de la convocation : **20/06/2025**

Date d'affichage : **04/07/2025**

L'an **deux mil vingt-cinq, le vingt-six juin, à 18h30**, le Conseil communautaire de la communauté de communes **TERRE D'AUGE**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Saint Hymer, après convocation légale, sous la présidence de **M. Jérémy ROSEAU**.

Étaient présents : Membres titulaires : Mme LENEVEU Chantal, M. MAHEUT Sébastien, M. COGE Dorian, M. GOHIER Armand, Mme VARIN Anne, Mme COTHIER Florence, M. VALLEE Jacques, M. TONON Stéphane, Mme LIE Nicole, Mme MATHIEU Sophie, M. VILARS Antoine, M. LAROSE Christian, Mme MARTIN Martine, Mme ANQUETIL Edwige, M. ASSE Christian, Mme GAUCHARD Carole, M. POTTIER David, M. OLIVIER DE SANDERVAL Jean-

Aimé, M. MARIN Jean-François, Mme FESQUET Christelle, M. MAYEUX Laurent, M. LEFRANCOIS Jean-Louis, M. AVOYNE Pierre, Mme SAMSON Anne-Marie, Mme AUBERT Edith, M. BARDEAU Emmanuel, Mme BOIRE Sandrine, M. CARREL Pierre, Mme GAUTIER Béatrice, M. HUET Eric, Mme KNOLL Murielle, Mme LEBON Marinette, M. ROSEAU Jérémy, M. LEMONNIER Claude, M. BOUGARD Pierre, Mme CARVAL-BOULANGER Delphine, M. DESHAYES Yves, M. LEBRUN Joël, M. LEVAQUE Patrick, M. DE KONINCK Thierry, Mme SPRUYTTE Françoise, M. DUPRE Bernard, M. LAPLANCHE Rémy, M. LANGLOIS Thierry. ; *Membres suppléants* : M. LEGOUIX Vianney, Mme POULAIN Evelyne.,

Étaient absents excusés : Mme EBRARD Sylviane, M. REYDELLET Steve, M. GREAUME Marcel, M. LEGOUIX Benoit, M. MARIE Sylvain, Mme CARRE Précilla, M. LEGOUX Eric, M. DUTACQ Jean, M. VAY Bruno, M. DESJARDINS Laurent.

Étaient absents non excusés : M. SAINTVILLE Olivier, M. ROUSSELIN Gérard, Mme LESQUERBAULT Marie-Thérèse, M. LETHUILLIER Bruno, M. BELLAMY Marc.

Procurations : Mme EBRARD Sylviane en faveur de Mme MARTIN Martine, M. REYDELLET Steve en faveur de M. COGE Dorian, M. GREAUME Marcel en faveur de M. DESHAYES Yves, M. MARIE Sylvain en faveur de M. LEBRUN Joël, Mme CARRE Précilla en faveur de Mme GAUTIER Béatrice, M. DUTACQ Jean en faveur de M. ROSEAU Jérémy.

Secrétaire : Mme Delphine CARVAL-BOULANGER.

Avis sur le projet d'aménagement et de construction relatif à la création d'un Eco-parc sur les Terrains Sud face au Pôle International du Cheval à Saint-Arnoult (14)

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté de Communes modifiés et approuvés par arrêté préfectoral en date du 26 décembre 2018 ;

Vu le Code de l'Environnement ;

Vu l'avis favorable de la Commission Développement Durable du 19 juin 2025 ;

Vu le courrier CV/fh n°112 transmis le 5 mai 2025 par la communauté de communes Cœur Côte Fleurie

Le projet d'aménagement et de construction relatif à la création d'un Eco-parc sur les Terrains Sud face au Pôle International du Cheval sur la commune de Saint-Arnoult fait l'objet d'une évaluation environnementale.

Dans le cadre de cette procédure, la communauté de communes Cœur Côte Fleurie sollicite la communauté de communes Terre d'Auge pour avis en tant que groupement de collectivités territoriales intéressé par le

projet au regard des incidences environnementales qu'il pourrait avoir sur votre territoire, en application des articles L.122-1- 1 III et L.122-1-V du Code de l'environnement.

Le projet a été présenté à la commission Développement Durable le 19 juin 2025. La commission a émis un avis favorable.

Ayant entendu l'exposé de Madame la Vice-Présidente et l'avis favorable de la commission Développement Durable, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **D'EMETTRE** un avis favorable concernant le projet d'aménagement et de construction relatif à la création d'un Eco-parc sur les Terrains Sud face au Pôle International du Cheval à Saint-Arnoult (14).

Certifiée exécutoire après transmission à la Sous-préfecture de Lisieux et
publication par voie d'affichage dématérialisée et mise en ligne le
04/07/2025

Pour extrait certifié conforme
Le Président, M. Jérémy ROSEAU